

GÉRER LES TERRES DES CHANTIERS IMPACTÉES AUX ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EVEE)

Une nouvelle offre de service d'ECT

Leader sur son marché, ECT élargit son offre pour répondre aux besoins spécifiques en matière de gestion des terres impactées par des plantes invasives.

Une prestation dédiée

ECT est en capacité de proposer en intermédiation une filière adaptée pour le traitement des évacuations de terres impactées aux EVEE :



- à un tarif compétitif
- à proximité des chantiers d'excavation
- en conformité avec la réglementation

Une équipe commerciale formée

L'interlocuteur commercial est formé aux enjeux logistiques et réglementaires liés aux diagnostics EVEE pour proposer la solution la plus adaptée à chaque chantier.



Une évolution de la Demande d'Acceptation Préalable

La DAP évolue pour répondre à cette nouvelle offre de service. Il sera obligatoire de renseigner :

- Si les terres sont susceptibles d'abriter des fragments de racines et/ou semences de plantes connues pour leur caractère invasif.
- Si un diagnostic EVEE a été réalisé.



L'objectif est d'alerter, avant les travaux de terrassement et les évacuations, sur la présence d'espèces invasives sur l'emprise du chantier et aux abords.

Un accompagnement sur le chantier d'excavation

Les techniciens-environnement sont formés à la gestion des terres impactées aux EVEE pour garantir l'acheminement des terres vers la bonne filière. Ils sont également formés à la reconnaissance des EVEE.



EN SAVOIR PLUS ?

Qu'est-ce qu'un diagnostic EVEE ?

C'est une évaluation systématique visant à identifier, évaluer et cartographier les espèces invasives présentes sur un chantier. Elle préconise généralement des mesures particulières dans le traitement et l'évacuation des plantes et des sols.





Pour rappel, les EVEE sont des espèces végétales introduites volontairement ou accidentellement en dehors de leur aire de répartition naturelle. Leur dissémination est une des 5 causes de l'effondrement de la biodiversité.

LUTTER CONTRE LES EVEC SUR LES CHANTIERS D'EXCAVATION ET SUR NOS SITES

Cette lutte s'inscrit dans notre engagement de mise en valeur, de renforcement et de préservation de la biodiversité auprès de l'OFB et en partenariat avec Humanité et Biodiversité.



Cet engagement conduit ECT à mettre en œuvre une stratégie d'action.

-  **Inform** nos clients terrassiers et transporteurs des risques liés aux apports de terres impactées par des plantes invasives.
-  **Sensibiliser** tous nos salariés aux impacts environnementaux et sanitaires des EVEC.
-  **Lutter** contre leur dissémination à partir des chantiers-clients par une offre commerciale dédiée.
-  **Limiter** sur nos sites leur prolifération par des bonnes pratiques de surveillance, cartographie, délimitation et neutralisation.

Sur ses sites, ECT mène une action ciblée sur 5 espèces invasives particulièrement fréquentes et qui présentent des risques importants pour l'environnement et la santé humaine ou animale.



Renouée du Japon



L'arbre à papillon



La Berce du Caucase



Le Galéga Officinal



Les ambroisies à feuilles d'armoise



Pour en savoir plus sur notre offre commerciale

Contactez votre interlocuteur dédié | commerce@groupe-ect.com

Des questions sur la nouvelle DAP

Contactez le service qualité | dap@groupe-ect.com



D401 - Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin | www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40
Suivez-nous sur 